

<p><b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b></p> <p><b>Commune de MONTCARRA</b> Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p><b>Nombre de Conseillers</b> En exercice : 15</p> <p>Présents : 12 Procurations : 2 Votants : 14</p> <p>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p><b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p><b>N°44-2024 : Décision Modificative n°2.</b></p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 19h30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, DOUCHET Christophe, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Virginie.</p> <p><u>Excusés</u> : CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MANCEAU Antoine</p> <p><u>Procurations données</u> : 2 - CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice</p> <p>Virginie SIGNOL a été nommée secrétaire de séance</p>
---	---

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires. L'absence programmée d'un agent des services périscolaires nous conduit à assurer son remplacement, la revalorisation du taux d'intérêt d'un prêt en cours ainsi qu'une demande du trésorier pour assurer la provision de créances non recouvrés, expliquent ces revalorisations

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
60621/011	Combustibles	Fonc.	D				8 262.94 €	-6 000.00 €	-6 000.00 €
6218/012	Autre personnel extérieur	Fonc.	D				4 133.79 €	10 000.00 €	10 000.00 €
622/011	Rémunérations d'intermédiaires et	Fonc.	D				6 985.60 €	-3 750.00 €	-3 750.00 €
6288/011	Autres services extérieurs	Fonc.	D				2 199.60 €	-4 000.00 €	-4 000.00 €
65568/65	Autres contributions	Fonc.	D				466.53 €	2 000.00 €	2 000.00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D				14 760.50 €	500.00 €	500.00 €
673/67	Titres annulés (sur exercices anté	Fonc.	D				0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
681/68	Dot. aux amort., aux dépréc. et au	Fonc.	D				0.00 €	250.00 €	250.00 €

Total section Fonctionnement –Sens Dépenses : 553.972.00 €

Ces ajustements budgétaires ont pour objet : révision de crédit.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1612-11,  
Vu le budget primitif 2024 adopté par délibération du conseil municipal du 26 février 2024,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le Maire,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** la décision modificative proposée du budget principal de l'exercice 2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.  
Au registre sont les signatures pour copie conforme.

Virginie SIGNOL  
Secrétaire de séance.

David EMERAUD  
Maire.

Certifiée exécutoire compte tenu de son affichage et de sa télétransmission en sous-préfecture le 24/10/24

